

Les évêques à la rencontre des divorcés

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 13 septembre 2017



Dans le diocèse de Lyon, une lettre signée du cardinal **Philippe Barbarin** [circule](#) depuis la rentrée « à l'attention des catholiques séparés, divorcés ou divorcés remariés ».

« Avec toute la famille diocésaine, nous devons prendre soin de tous, et spécialement de ceux dont la vie a été marquée par une rupture, une souffrance. Et si vous-mêmes vous êtes sentis jugés, rejetés ou exclus par un membre de notre Église en raison de votre situation matrimoniale, je vous demande pardon, car aucune de ces attitudes ne reflète le cœur du Serviteur ».

L'archevêque de Lyon invite les catholiques vivant une rupture conjugale à une rencontre dimanche 15 octobre à 17 h 30 à la primatiale Saint-Jean-Baptiste. Différentes initiatives paroissiales à leur intention seront présentées, avant la célébration des vêpres et un « *moment*

convivial ». Et donc, pas de messe ni de communion eucharistique.

En France, contrairement à la Suisse, Malte..., aucun texte commun à l'ensemble des évêques n'est attendu. Chaque diocèse travaille donc de son côté pour répondre aux attentes du pape en matière de pastorale. Mgr **Jean-Luc Bouilleret**, archevêque de Besançon, travaille à une « *réception progressive* » :

« La tension, c'est de tenir la tradition de l'Église sur le sacrement de mariage, tout en accueillant de manière inconditionnelle les personnes en souffrance et qui aiment l'Église. Nous ne sommes qu'au début d'une conversion mutuelle : d'un côté, les gens en souffrance qui veulent se mettre en chemin ; de l'autre, le diocèse qui veut répondre à l'appel du pape. Pour ma part, je suis prêt à m'impliquer dans ce temps d'accueil et d'écoute, je peux recevoir tous ceux qui le souhaitent. »

[A priori, pas de cérémonie sacrilège](#) comme dans le diocèse d'Evreux.